



FÉDÉRATION DES MAISONS
D' HéBERGEMENT
POUR **FEMMES**

RÉSUMÉ D'ACTIVITÉS

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes

2023-2024

Fière de sa riche expertise de promotion des droits des femmes et de leurs enfants, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) vous présente un résumé de son rapport annuel 2023-2024.



Qui sommes-nous ?

La FMHF compte 39 maisons membres, dont 3 qui s'y sont jointes au cours de l'année. Il s'agit du Y des femmes (MH1 et MH2 - région de Montréal), de la maison Marie-Marguerite (MH1 et MH2 - région de Laval) et de la maison Gisèle-Pomerleau (MH2 - région de Montréal). Ainsi, la FMHF représente 38 maisons de 1^{re} étape et 20 maisons de 2^e étape. Les réalisations, tout comme les revendications de la FMHF, évoluent au gré des changements

sociopolitiques ainsi que des réalités de plus en plus complexes auxquelles font face les femmes et leurs enfants lorsqu'elles quittent un contexte de violence. Après 37 ans d'activités, la FMHF est toujours soucieuse de répondre aux besoins de ses membres, de faire valoir les droits des femmes violentées et de leurs enfants ainsi que de se positionner à l'avant-garde des mouvements féministe et communautaire au Québec.

- 1 AGA dynamique
- 3 rencontres avec nos membres
- 9 rencontres du conseil d'administration
- 13 rencontres et activités de formation et d'information avec nos membres offertes par la FMHF ou ses partenaires
- 54 intervenantes formées à l'outil Protection des enfants en contexte de violence conjugale (PEVC)
- 25 colloques, webinaires, congrès et conférences
- 10 235 abonné.e.s sur nos réseaux sociaux



Il n'est pas nécessaire d'être hébergée pour bénéficier de nos services. Nos maisons membres offrent des services gratuits et sont ouvertes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

“ Les maisons d’hébergement pour femmes membres de la FMHF mènent de front une panoplie d’actions d’intervention, de concertation, de sensibilisation et de formations dans leurs communautés. Elles sauvent des vies. ”

En résumé

Au cours de l'année 2023-2024, les maisons d'hébergement membres de la FMHF ont accueilli et accompagné :

En maisons de **1re étape**



2 525
femmes



1 524
enfants

En **services externes**



3 606
femmes



998
enfants

Une annexe concernant les statistiques pour les maisons de 2e étape sera produite en complément du présent document.

Le taux d'occupation moyen pour les maisons de **1re étape était de**

106,91%

Faute **de places disponibles** au moment de l'appel, les maisons de 1re étape ont dû **refuser les demandes d'hébergement** suivantes au cours de l'année 2023-2024

11 150 demandes d'hébergement
à des femmes
et **1 967 demandes d'hébergement**
à des enfants

Les maisons membres et leurs équipes ont **répondu à 33 247 appels**

Elles ont également effectué **5 020 interventions ponctuelles**

Formations, activités et projets

Projet de formation sociojudiciaire

En 2023-2024, l'équipe du projet sociojudiciaire « Améliorer la réponse du système judiciaire en matière de violence conjugale : gage de protection des femmes violentées » a élaboré une formation afin d'ancrer l'expertise sociojudiciaire des intervenantes des maisons d'hébergement. Cette formation, intitulée « Mieux comprendre le système judiciaire pour mieux soutenir les femmes victimes de violence » s'étend sur deux jours et inclut les principaux concepts et procédures du droit criminel, du droit familial et du droit de la protection de la jeunesse. S'y ajoute une section sur l'aide juridique et la préparation au témoignage. La formation est agrémentée d'activités de groupe ainsi que d'échanges et de discussions sur les défis d'accompagnement des femmes dans le système judiciaire.

Soutien au développement immobilier des maisons d'hébergement

Dans un contexte de hausse des violences faites aux femmes et des féminicides joints aux effets pervers de la crise du logement actuelle, le développement de nouvelles places et l'entretien des infrastructures existantes sont des besoins devenus prioritaires pour l'ensemble du réseau des maisons d'hébergement de la FMHF. De ce fait, le début de l'année 2024 a été marqué par le recrutement d'une agente de développement.

Les actions ciblées sont les suivantes :

- Accompagnement des directrices portant des projets immobiliers en cours et à venir ;
- Évaluation et amélioration de l'état du parc immobilier ;
- Offre d'outils axés sur les bonnes pratiques de développement.

La tournée des cégeps alliés : vers une société égalitaire et sans violence

En avril 2023, le Secrétariat à la condition féminine a une fois de plus approuvé ce projet incontournable de la FMHF, mais cette fois, pour une durée de 3 ans. C'est donc une toute nouvelle tournée des cégeps qui s'annonce d'avril 2023 à février 2026 avec les mêmes buts, mais ouvrant les ateliers-discussions à encore plus de programmes et

d'élèves. Parmi les nouveautés de cette tournée, le projet a été proposé dans plusieurs nouveaux établissements et dans de nouvelles régions, comme le Nord-du-Québec, la Montérégie, le Saguenay-Lac-St-Jean et la Gaspésie et dans plusieurs nouveaux programmes, comme les soins infirmiers et les soins préhospitaliers d'urgence.



Protection des enfants en contexte de violence conjugale (PEVC)

La dernière année du projet a été consacrée à la rédaction des différents rapports et l'organisation du Symposium, activité de clôture du projet. Le Symposium a été un grand succès et a rassemblé près de 200 personnes venues de divers milieux pour mieux connaître le modèle PEVC

ainsi que les résultats de l'évaluation du projet pilote. Afin d'assurer la pérennité du modèle PEVC, l'Institut PEVC a été fondé et son premier conseil d'administration officiel a été élu en juin 2022. La FMHF a joué un rôle déterminant dans le développement de cet OBNL.

Les comités

INTERVENTION FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE (IFI)

Le comité IFI, c'est :

Maisons membres : **14**

Rencontre tenue : **1**

Les principales réalisations du comité sont :

Réalisation et diffusion d'une capsule vidéo sur le partage et la collectivisation du vécu en maison d'hébergement

Réflexions sur l'état des lieux des services adaptés en maison d'hébergement pour les femmes vivant avec des limitations physiques

COMITÉ POLITIQUE

Le comité politique, c'est :

Maisons membres : **6**

Rencontre tenue : **1**

Les principales réalisations du comité sont :

Finalisation de la nouvelle charte

Argumentaire mission femmes violentées

Argumentaire sur le rehaussement du financement des maisons d'hébergement de 1er et 2e étape

COMITÉ AD HOC - GUIDE D'ACCUEIL DES NOUVELLES DIRECTRICES

Le comité AD HOC, c'est :

Maison membres : **13**

Rencontres tenues : **3**

Les principales réalisations du comité sont :

Planification et réalisation d'un guide d'accueil à destination des nouvelles directrices des maisons d'hébergement

COMITÉ SOCIOJUDICIAIRE

Le comité sociojudiciaire, c'est :

Maisons membres : **10**

Rencontres tenues : **5**

Les principales réalisations du comité sont :

Discussion, échanges et argumentaire sur les enjeux sociojudiciaires en lien avec le Tribunal spécialisé en VS et VC

Révision de la formation sociojudiciaire destinée aux intervenantes des maisons membres

Événements et campagnes

► Expo-vente : De la couleur contre la douleur

Depuis 2008, le collectif des Artistes de cœur organise une expo-vente intitulée **De la couleur contre la douleur**, dont une partie des bénéfices est versée à la FMHF. L'édition 2023 a mis en vente de magnifiques œuvres faites par les femmes hébergées aux Maisons de l'Ancre avec l'aide d'artistes du collectif Artistes de cœur. En plus des quatre jours d'expo-vente, une vente en ligne a également été possible. Un montant de 19 000 \$ a finalement été remis à la FMHF. Nous remercions grandement les artistes qui s'impliquent.



► 12 jours d'action pour l'élimination des violences envers les femmes

La FMHF a profité des douze jours d'action pour dévoiler sa campagne de sensibilisation intitulée **Tous concernés par les violences faites aux femmes**. L'objectif de la campagne : proposer des messages choc à destination des hommes afin de les sensibiliser globalement aux fléaux que sont les violences faites aux femmes, renforcer l'implication des alliés dans la lutte contre ces violences tout en nommant la responsabilité des auteurs perpétrant les violences.

**76,8 % DES AUTEURS PRÉSUMÉS DE VIOLENCE CONJUGALE
SONT DES HOMMES.
ET TOI, QUE FAIS-TU POUR FAIRE PARTIE DE LA SOLUTION ?**



TOUS CONCERNÉS PAR LES VIOLENCES | 12 JOURS D'ACTION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

► Journée internationale des droits des femmes

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, la FMHF a lancé sa campagne **Collectiviser les difficultés vécues pour reprendre du pouvoir**. Elle se présente sous forme de capsule vidéo, mettant en scène un atelier de Kinstugi offert à des femmes qui ont pu être accompagnées par des maisons d'hébergement. Cette campagne souhaite souligner la solidarité qui se construit en maison d'hébergement, lorsque les femmes collectivisent leurs difficultés vécues.



Adresse

C.P. 55036, Succursale Maisonneuve,
Montréal, Québec, H1W 0A1

Site Web

www.fmf.ca

Téléphone

514 878-9757

Courriel

info@fmhf.ca

Réseaux sociaux



FÉDÉRATION DES MAISONS
D'HÉBERGEMENT
POUR **FEMMES**